

ARTICLE 1 – COUREURS ADMIS

Les pilotes licenciés dans un club de la Ligue Centre-Val de Loire sont prioritaires

1. **Championnat de Ligue MX 2** : ouvert à tous les pilotes âgés au minimum de 13 ans
Licences NCO, Inter ou LUE, NJ3C
machines 125cc à 250cc 2T et 250cc 4T – électrique
2. **Championnat de Ligue MX 1** : ouvert à tous les pilotes âgés au minimum de 15 ans
Licences NCO, Inter ou LUE
machines 300cc 2T et plus – 350cc 4T et plus
3. **Championnat de Ligue Féminin** : ouvert à toutes les pilotes féminines âgées au minimum de 13 ans
machines 125cc à 250cc 2T et 250cc 4T - 300cc 2T et plus – 350cc 4T et plus

1.1 Nombre de coureurs admis

En fonction de la capacité de la piste, le nombre de pilotes acceptés sera limité à un maximum de 135 pilotes, répartis en 3 groupes Experts, Confirmés et Loisirs.

ARTICLE 2 – DEMANDE DE NUMERO

Le pilote qui a participé au moins à 3 épreuves en 2025, le numéro sera réservé sur engage-sports. Le pilote aura jusqu'au 1^{er} mars pour s'engager sur une épreuve, après cette date, le numéro deviendra disponible sur engage-sports.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENT SUR LES EPREUVES

Les engagements se feront en ligne via le site Internet : <https://ffm.engage-sports.com> **14 jours** minimum avant l'épreuve. Montant total **50 €** non remboursables (location transpondeur incluse).

Passé ce délai, les engagements des pilotes inscrits au plus tard 6 jours avant la manifestation seront pris en compte moyennant un droit supplémentaire de 20€. Plus aucune demande d'engagement ne sera acceptée à partir du 5^{ème} jour précédent la manifestation.

Les éventuels pilotes hors délai auront la possibilité de s'engager si le plateau n'est pas complet mais dans ce cas ils rouleront hors championnat.

NOTA IMPORTANT : Le nombre d'engagés sera limité à la capacité des circuits. Dans la limite des places disponibles, les pilotes seront sélectionnés en fonction de leur date d'engagement à l'épreuve.

Les pilotes en surnombre seront inscrits sur une liste d'attente et leur engagement ne sera validé qu'en fonction d'éventuels désistements, le critère de sélection restant toujours leur date d'engagement sur l'épreuve.

3.1 – Forfait

Pilote souhaitant déclarer forfait : 5€ seront retenus sur présentation d'un certificat médical mentionnant le motif, à transmettre par mail au secrétariat de la Ligue : liguemotocentre@orange.fr, **3 jours avant la manifestation**. Passé ce délai aucun remboursement ne sera effectué.

Pour tout autre forfait, il sera retenu 10€ ; prévenir par mail le secrétariat de la Ligue : liguemotocentre@orange.fr, **3 jours avant la manifestation**. Passé ce délai aucun remboursement ne sera effectué.

3.2 – Annulation d'épreuve

En cas d'annulation d'une épreuve, les droits d'engagement des coureurs seront remboursés si aucun essai n'a été organisé. A partir du moment où les essais libres et/ou qualificatifs ont débuté, aucun remboursement ne sera possible et les droits d'engagement seront reversés aux clubs organisateurs.

ARTICLE 4 - FORMAT DE COURSE DES CHAMPIONNATS DE LIGUE MX 2 – MX 1

4.1 – Entrainement

Tout coureur qui n'aura pas satisfait aux vérifications administratives et techniques au plus tard à 8 h 30 le matin de l'épreuve se verra refuser le départ sauf décision contraire du Jury.

NOTA : La participation aux essais libres est obligatoire pour tous les championnats. Tout pilote n'ayant pas participé aux essais libres sera exclu.

REGLES PARTICULIERES CHAMPIONNAT DE LIGUE MX OPEN SAISON 2026

Les machines devront obligatoirement être équipées du transpondeur pour les essais libres.

Durée essais libres : 15 minutes

4.2 – Essais chronométrés

Les essais chronométrés détermineront l'ordre d'entrée en grille pour les manches de classement.

Pour tous les Championnats, en cas de matériel de chronométrage indisponible ou défaillant :

Lors de la 1^{ère} épreuve, les essais chronométrés seront remplacés par une manche de 10 minutes plus un tour, l'entrée en grille se faisant par tirage au sort.

A partir de la 2^{ème} épreuve, l'entrée en grille se fera en fonction du classement provisoire du championnat pour la 1^{ère} manche et suivant le classement de celle-ci pour la 2^{ème} manche.

Durée essais chronométrés : 15 minutes

A partir du moment où la première moto quittera le parc d'attente, plus aucun pilote ne sera autorisé à participer à la course. Les 5 premiers pilotes du classement général provisoire seront protégés lors des essais chronométrés, et rouleront obligatoirement dans le groupe A (mais partiront en dernière position).

4.3 – Manches

- 2 manches de 15 minutes + 1 tour pour les groupes Loisirs et Confirmés
- 2 manches de 20 minutes + 2 tours pour le groupe Experts

En cas de force majeure ou pour des motifs valables, ce temps pourra être diminué par décision des Commissaires Sportifs, avec l'accord du Délégué de la Ligue, avant le départ d'une manche, à la stricte condition que tous les concurrents en soient avertis avant le départ de cette manche. Cette décision devra être mentionnée dans le rapport de clôture.

Deux manches consécutives devront être séparées par un intervalle compris entre 45 et 75 minutes.

4.4 – Classements

Dans le but que tout pilote trouve de l'intérêt à participer à son Championnat, il marquera les points de sa place dans la catégorie qui se rapporte à la cylindrée de la moto utilisée. Il aura en fin de saison un classement qui reflètera ses résultats sportifs.

Pour chacune des manches de Championnat, le barème des points sera le suivant :

Exemple pour 2 séries de 45 pilotes :

Groupe Expert

1 ^{er} = 50 pts	2 ^{ème} = 45 pts	3 ^{ème} = 43 pts	4 ^{ème} = 41 pts	5 ^{ème} = 39 pts	6 ^{ème} = 38 pts	7 ^{ème} = 37 pts
8 ^{ème} = 36 pts	9 ^{ème} = 35 pts	10 ^{ème} = 34 pts	11 ^{ème} = 33 pts	12 ^{ème} = 32 pts	13 ^{ème} = 31 pts	14 ^{ème} = 30 pts
15 ^{ème} = 29 pts	16 ^{ème} = 28 pts	17 ^{ème} = 27 pts	18 ^{ème} = 26 pts	19 ^{ème} = 26 pts	20 ^{ème} = 25 pts	21 ^{ème} = 25 pts
22 ^{ème} = 24 pts	23 ^{ème} = 24 pts	24 ^{ème} = 23 pts	25 ^{ème} = 23 pts	26 ^{ème} = 22 pts	27 ^{ème} = 22 pts	28 ^{ème} = 21 pts
29 ^{ème} = 21 pts	30 ^{ème} = 21 pts	31 ^{ème} = 20 pts	32 ^{ème} = 20 pts	33 ^{ème} = 20 pts	34 ^{ème} = 19 pts	35 ^{ème} = 19 pts
36 ^{ème} = 19 pts	37 ^{ème} = 18 pts	38 ^{ème} = 18 pts	39 ^{ème} = 18 pts	40 ^{ème} = 17 pts	41 ^{ème} = 17 pts	42 ^{ème} = 17 pts
43 ^{ème} = 16 pts	44 ^{ème} = 16 pts	45 ^{ème} = 16 pts				

Groupe Confirmé

1 ^{er} = 15 pts	2 ^{ème} = 15 pts	3 ^{ème} = 15 pts	4 ^{ème} = 14 pts	5 ^{ème} = 14 pts	6 ^{ème} = 14 pts	7 ^{ème} = 13 pts
8 ^{ème} = 13 pts	9 ^{ème} = 13 pts	10 ^{ème} = 12 pts	11 ^{ème} = 12 pts	12 ^{ème} = 12 pts	13 ^{ème} = 11 pts	14 ^{ème} = 11 pts
15 ^{ème} = 11 pts	16 ^{ème} = 10 pts	17 ^{ème} = 10 pts	18 ^{ème} = 10 pts	19 ^{ème} = 9 pts	20 ^{ème} = 9 pts	21 ^{ème} = 9 pts
22 ^{ème} = 8 pts	23 ^{ème} = 8 pts	24 ^{ème} = 8 pts	25 ^{ème} = 7 pts	26 ^{ème} = 7 pts	27 ^{ème} = 7 pts	28 ^{ème} = 6 pts
29 ^{ème} = 6 pts	30 ^{ème} = 6 pts	31 ^{ème} = 5 pts	32 ^{ème} = 5 pts	33 ^{ème} = 5 pts	34 ^{ème} = 4 pts	35 ^{ème} = 4 pts
36 ^{ème} = 4 pts	37 ^{ème} = 3 pts	38 ^{ème} = 3 pts	39 ^{ème} = 3 pts	40 ^{ème} = 2 pts	41 ^{ème} = 2 pts	42 ^{ème} = 2 pts
43 ^{ème} = 1 pt	44 ^{ème} = 1 pt	45 ^{ème} = 1 pt				

Groupe Loisir : tous les pilotes marqueront un point.

Tous les coureurs, qui participent à une manche, seront classés dans leur ordre d'arrivée et selon le nombre de tours effectués, c.à.d. tous les coureurs qui terminent la manche dans le même tour que le vainqueur seront classés dans l'ordre où ils passent la ligne d'arrivée, suivis des coureurs avec un tour en moins, puis deux tours en moins, et ainsi de suite.

Pour être classé, le pilote doit obligatoirement franchir le drapeau à damier. À défaut, il sera crédité des points correspondant à la dernière place de son groupe..

Le classement général sera calculé en totalisant les points marqués dans chacune des manches. En cas d'ex-aequo, le meilleur classement de la manche finale sera déterminant.

REGLES PARTICULIERES CHAMPIONNAT DE LIGUE MX OPEN SAISON 2026

4.5 - Récompenses journée :

Les organisateurs devront prévoir des coupes pour les 3 premiers MX 1, les 3 premiers MX 2 et la 1^{ère} Féminine de la journée.

4.6 - Prix

Les clubs n'auront pas de primes à remettre aux pilotes. En fin de saison la Ligue remettra des primes aux 5 premiers pilotes des championnats de Ligue MX 2 et MX 1.

Championnat de Ligue MX 2

1 ^{er} = 1200 euros	2 ^{ème} = 900 euros	3 ^{ème} = 700 euros	4 ^{ème} = 300 euros	5 ^{ème} = 100 euros
------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------

Championnat de Ligue MX 1

1 ^{er} = 1200 euros	2 ^{ème} = 900 euros	3 ^{ème} = 700 euros	4 ^{ème} = 300 euros	5 ^{ème} = 100 euros
------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------

Si le championnat comporte 5 et 6 courses les primes seront versées dans la proportion de 3/4, si le championnat se déroule sur 3 et 4 courses, les primes seront versées dans la proportion 1/2 et si 1 ou 2 courses les primes seront versées dans la proportion de 1/4.

ARTICLE 5 – PARTICIPATION CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les pilotes participant et se qualifiant à une épreuve de Championnat de France, la veille, le jour ou le lendemain d'une épreuve de Championnat de Ligue se verront attribuer des points en fonction du calcul suivant :

Moyenne des points marqués sur l'ensemble du Championnat de Ligue ramenée à 75%. Ces points seront calculés après la dernière épreuve.

Pour bénéficier de ces points, les pilotes devront obligatoirement apporter la preuve de leur qualification. Cette preuve devra être transmise par mail au secrétariat de la Ligue et au Président de la Commission, au maximum 15 jours après la dernière épreuve du Championnat de Ligue, au-delà, le report de points ne sera pas appliqué.

Les coupes de marques ne seront pas prises en compte.